

Le secteur de la réserve naturelle des îlets de la **Petite Terre**, composé de deux îles, Terre de Haut au Nord-Est et Terre de Bas au Sud, présente dix sites de ponte de tortues marines. Aucun diagnostic n'a été réalisé sur ce secteur, mais étant donné le statut de réserve naturelle acquis en 1998, les plages sont restées pratiquement préservées de toute dégradation anthropique. Et à part au niveau de la cocoteraie où la végétation littorale originelle a été remplacé par des cocotiers, les autres plages de Petite Terre sont complètement préservées, et présentent un très bon état écologique.